

La seigneurie de Chasteau-Gaillard, paroisse de La Peyratte [1]

La Gâtine, pays de mauvaise terre au climat humide, pays pauvre et difficilement pénétrable tant ses voies de communication étaient mauvaises. La paroisse de La Peyratte correspondait parfaitement à cette description : nombreuses brandes, des marais, nombreux étangs et bois, ou encore roche de granite affleurante. On peut se demander comment une terre à la description aussi inhospitalière a pu attirer des habitants. Et pourtant, autour du bourg et de son prieuré, on compte de nombreux hameaux, et pas moins de seize seigneuries ont été recensées. Certaines ont une importance minime, et ce fut sans doute le cas de *Chasteau-Gaillard*. Son nom même a disparu, remplacé par "Les Gaillards", perdant ainsi une partie de son histoire. Il faut ici préciser que cette seigneurie n'eut vraiment d'importance que par l'une des familles qui la posséda.

C'est un lieu habité depuis fort longtemps, des bifaces (pierres taillées) datant du paléolithique inférieur ayant été trouvés près de l'étang des Gaillard [2]. Cependant, nous n'en trouvons trace dans des écrits qu'à la fin du XV^{ème} siècle et plus précisément au XVI^{ème} siècle. Alors que s'est-il passé entre-temps ?

L'étymologie du nom du lieu laisse présager une création du moyen âge, mais cette information reste très imprécise. La seigneurie de *Chasteau-Gaillard* possède le droit de basse justice, et relève directement de la baronnie de Parthenay. Sa création est donc certainement le fait d'un membre de la famille des Parthenay-L'Archevêque.

Sa richesse provient des nombreux bois qui l'entourent et de l'étang. Celui-ci est de belle taille, et les droits féodaux qui y étaient généralement associés confèrent sans aucun doute à ce fief de bons revenus. Les bois sont une autre source financière importante. Parmi les documents que l'on trouve sur ce lieu, il y a en effet de nombreux actes de vente de "*coupe et tonsure d'un bois taillis*". On trouve ainsi comme nom "*le petit bois Gaillard*", "*le bois de Brousse*", "*le bois au chios*", "*le bois du Plet*", etc. ...

Ils n'ont pas tous le même rapport et les revenus fluctuent certainement avec les années. Ainsi en 1639 la vente de la coupe et tonsure de plusieurs bois rapporte 1250 livres à Jacques Dudoët seigneur du lieu, alors qu'en 1677, sa fille Renée accomplira une vente au prix de 215 livres, sans doute sur des bois d'une surface moins importante.

Dans son essai sur la hiérarchie féodale, Bélisaire Ledain nous indique comme premier propriétaire connu la famille Roigne à partir de 1459 [3]. Mais c'est surtout à partir d'actes de vente retrouvés que nous connaissons une véritable filiation des propriétaires de Chasteau-Gaillard. Ainsi, c'est en 1594 que nous apprenons que "honorabile homme messire François Dudoët, lieutenant général du Bailliage de Gâtine" est sieur du lieu noble et métairie de Chasteau-Gaillard. C'est semble-t-il son frère qui y réside, mais rien n'est moins sûr. De plus nous ne savons pas de quel frère il peut s'agir, deux d'entre eux au moins étant déjà décédés [4].

L'étude de cette famille est assez intéressante, puisque c'est elle qui fait "apparaître" la seigneurie de Château-Gaillard dans l'histoire. Les Dudoët sont une famille d'hommes de loi. Les diverses charges qu'ils exerceront les feront entrer dans la "noblesse de robe".

Le premier membre connu semble être François Dudoët, bachelier ès Loi qui en 1475 était sénéchal de la seigneurie de Saint-Lin. Son fils, Jean, est sieur de la Petite Chabossière (Le Tallud) vers 1490 [5]. Leur ascension commence alors, en occupant des charges plus importantes. François Dudoët, dans les années 1520 est châtelain de Secondigny, seigneur de Chillouais (Gourgé) et de la Bertrandièrre (Pompaire).

Au milieu du XVI^{ème} siècle, Jacques Dudoët, seigneur de la Bertrandièrre, fait partie des notables de la ville de Parthenay. Son frère, Nicolas, sieur de la Vieillerie, est lui-même archer des gardes du Roi en cette ville [6].

Ils vont faire l'objet d'un fait divers tragique, mais combien représentatif de l'atmosphère de cette époque, en plein milieu des guerres de religion.

Le 30 avril 1568, Jacques et Nicolas Dudoët sont invités à dîner au château de Parthenay par François des Francs, sieur de la Vergnaye, capitaine de la ville et du château. Lors du repas une querelle éclate, et Jacques Dudoët est tué par Pierre de Galliot, sieur de la Fuye-Mouton, pendant que Nicolas Dudoët blessait d'un coup d'épée le frère du meurtrier [7].

Paradoxalement, c'est pendant les guerres de religion que la famille renforce son pouvoir : Les Dudoët sont des membres très importants de la population de Parthenay. En 1573, ce sont eux qui accueillent Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, seigneur de Parthenay, et son épouse la duchesse Marie de Bourbon [8]. En décembre 1575, le propre frère du Roi, le duc d'Alençon, logera chez eux lors de son passage à Parthenay [9].

En 1590, François Dudoët, seigneur de Chasteau-Gaillard, est lieutenant général du Bailliage de Gâtine, sans doute la charge la plus élevée disponible en Gâtine. De part sa charge, il réside à Parthenay, dans sa maison que l'on appelle "le grand logis" [10]. Son fils Jacques y résidera aussi, ainsi qu'à Poitiers où l'attire sa charge d'assesseur de la maréchaussée de Poitou.

Les différentes charges judiciaires que les Dudoët ont pu exercer les ont sans doute éloignés de Chasteau-Gaillard fort souvent, et ils n'y ont peut-être jamais résidé. Dans les documents étudiés, seul un frère du précédent François Dudoët est dit habiter "le moulin de Gaillard" en 1594. D'autres textes ne font mention d'un hôtel noble que par deux fois, et à une époque où l'on a peine à y croire, le lieu n'étant plus cité comme habité par ses propriétaires depuis plus d'un siècle ! Ainsi, en 1672, nous savons que damoiselle Renée Dudoët, épouse de Louis Faudry, réside à Poitiers, rue de la Traverse. Il est fort probable que ce soit déjà le cas en 1655, lorsque son époux rend aveu en son nom de la seigneurie.

En cette fin de XVII^{ème} siècle, la maison noble de Chasteau-Gaillard n'est plus qu'une métairie où habite un dénommé Jean Picot, laboureur, en 1672, et le fermier Carré en 1703. Une métairie d'une certaine importance puisqu'elle est affermée à 3 personnes en 1685 - MM. Aguillon, marchand boucher, Claude Charpentier, et Jacques Mignon maître chirurgien - pour la somme considérable de 1200 livres.

C'est sans aucun doute cette source de revenus importants qui incitera les descendants des Dudoët à conserver Chasteau-Gaillard.

Le dernier Dudoët, Jacques, décède vers le milieu du XVII^{ème} siècle, ne laissant que des filles : Renée, Marguerite, Catherine, Marie, et Isabelle [11]. C'est à Renée, épouse de Louis Faudry, seigneur de la Briaude (Germond) que revint Chasteau-Gaillard. Dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle, la propriété passa par mariage à René-Joseph Le Tourneur, sieur de Burbure (Vendée), et finalement, elle parvint à François-Charles Dutiers vers 1760, toujours par mariage.

Il ne semble pas que ces personnages se soient beaucoup préoccupés de Chasteau-Gaillard, si ce n'est pour ses revenus. Ils laisseront par conséquent les bâtiments sans entretien comme tant à le prouver une visite des lieux de 1723.

Plus grave pour l'époque, ils en oublieront parfois leurs devoirs de vassaux, que leur rappelleront par sentence judiciaire les Ducs de la Meilleraye devenus seigneur de Parthenay. En 1769, François-Charles Dutiers se verra même menacé de saisie féodale pour aveu non rendu en temps et heure.

Cependant, il semble que la famille conservera la seigneurie jusqu'à la révolution.

Pour clore cette évocation de la seigneurie de Chasteau-Gaillard, une petite anecdote. Bien que fief noble, Chasteau-Gaillard se voit imposer de "12 boiceaux de seigle mesure de Parthenay chaque jour de la fête de Saint Michel" pour le gros de dixme en faveur du curé de La Peyratte. En 1703, Dame Renée Dudoët accepte de payer pour les retards, et un peu d'avance, une somme de 100 livres à messire Pierre Charier, curé de La Peyratte : cette somme sera demandée ... au fermier Carré, exploitant la métairie !

Bibliographie :

[1] Dossier En 774. Archives Départementales de la Vienne.

[2] G. GERMOND, Clepsydre N°1, décembre 1994. Publication "Association Patrimoine en Gâtine".

- [3] B. LEDAIN La Gâtine historique et monumentale, 2^{de} édition, Parthenay 1897. Laffitte Reprints 1978, Essai sur la hiérarchie féodale. p 11.
- [4] BEAUCHET-FILLEAU, Dictionnaires des Familles de l'ancien Poitou. 2^{ème} édition, 1888-1979, 7 vol., A-Mondion., T3. p 200.
- [5] BEAUCHET-FILLEAU, *op. cit.*, T3. p 200.
- [6] B. LEDAIN La Gâtine historique et monumentale, 2^{de} édition, Parthenay 1897. Laffitte Reprints 1978, p 231.
- [7] B. LEDAIN, *op. cit.*, p 225.
- [8] B. LEDAIN, *op. cit.*, p 231.
- [9] B. LEDAIN, *op. cit.*, p 235.
- [10] MARIA CAVAILLÈS, NATHALIE LECOMTE. Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France : Parthenay. Edition du patrimoine. 2001.
- [11] BEAUCHET-FILLEAU, *op. cit.*, T3. p 200.

Filiation Dudoët

Possesseurs de Chasteau-Gaillard (paroisse de La Pératte)

François Dudoët (1594)

X

Marie Rolland (veuve en 1615)

Jacques Dudoët (né le 12/08/1596)

X

Catherine Garrault

Renée Dudoët

(veuve en 1677)
(1685 – 1703)

X

Louis Faudry

Sieur de la Briaude (1655 –
1672)

Marie-Geneviève Faudry

X

Nicolas Joseph Le
Tourneur

Sieur de Burbure



René Joseph Le Tourneur

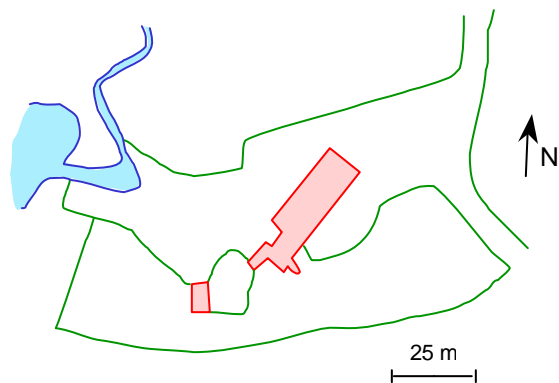
Sieur de Burbure (1722- 1723 –
1747)

Louise Le Tourneur de Burbure

X

François-Charles
Dutiers

(1762 –1769)



La métairie de Chateau-Gaillard au début du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, les bâtiments sont toujours présents, mais ont fait l'objet de nombreuses modifications. Extrait du plan cadastral napoléonien de La Peyratte.



L'étang "des Gaillards" par une soirée d'hiver. Il fut une source de revenus très importante pour la seigneurie. Ses abords ont conservé un aspect "sauvage" qui nous laisse imaginer que nous le voyons tel que la famille Dudoët le vit